



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 MAI 2025**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 36

Mis en ligne le : 26/05/2025

L'an deux-mille vingt-cinq et le vingt-deux du mois de mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA - M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI - Mme CUILIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA - Mme CHAUVIN - M. MATHON - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M. SAHRAOUI - M. LICCIA - M. ALLIOTTE - M. LARLET - M. WAHARTE

Pouvoirs :

Mme NERSESSIAN à Mme CZURKA

M. OULIE à M. MERSALI

Mme ROSADONI à M. PIQUET

Mme ROVARINO à M. AMAR

M. JESNE à M. MATHON

M. BOCCIA à M. LICCIA

Mme SAHUN à M. ALLIOTTE

Absents :

M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

**INCORPORATION DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL VRD - ASL DES PROPRIETAIRES DU
LOTISSEMENT JEANNE DE LAVAL - AE 428 - AE 429 - AE 437 - AE 438**

N° Acte : 3.1

Délibération n°25-79

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte-rendu de l'Association Syndicale Libre (ASL) des propriétaires du lotissement Jeanne De Laval, en date du 26 juin 2024, portant notamment sur la cession à l'unanimité, des parcelles cadastrées section AE 428, AE 429, AE 437 et AE 438, constituant l'assiette foncière de la voie et des réseaux divers de cette opération, au profit de la Commune de Vitrolles.

Vu que les 15 propriétaires ont donné leur accord, pour une cession à l'euro symbolique, soit une valeur vénale inférieure au seuil de consultation obligatoire de France Domaine.

Considérant, que les réserves émises par les services techniques ont été levées.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

APPROUVE l'incorporation dans le domaine privé communal de la voie et des réseaux divers de l'opération du Lotissement Jeanne de Laval, cadastrés section AE 428 (906 m²), AE 429 (595 m²), AE 437 (89 m²) et AE 438 (690 m²), appartenant à l'ASL du Lotissement Jeanne de Laval, représentée par son président Monsieur Frédéric BARBAROUX (ou tout substitut).

PRECISE que la cession se fera à l'euro symbolique.

DESIGNE la SCP DAMELIN COURT – DADOIT, notaires associés à Vitrolles, pour la rédaction de l'acte de transfert de propriété.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces concourantes à la concrétisation de ce transfert.

IMPUTE la dépense au Budget de la Commune – Section Investissement.

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 26/05/2025

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE



$$AE\ 428 = 906\text{ m}^2$$
$$AE\ 429 = 595\text{ m}^2$$
$$AE\ 437 = 89\text{ m}^2$$
$$AE\ 438 = 690\text{ m}^2$$

TOTAL = 2280 m²

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE
DE L'ASL
Lotissement Jeanne De Laval
Samedi 26 JUIN 2024**

Nombre de présents : 12

Nombre de représentés : 03

Total : 15/15.

Ordre du jour

Le bureau a élu Mme GIRINO au poste de **trésorière** et réélu le **président** et le **secrétaire** : messieurs BARBAROUX et SIMONET.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Il a été rappelé que **les haies** devaient être entretenues en respectant autant que possible **une taille droite** au niveau de la limite intérieure.

Voici le planning pour les tours de nettoyage pour la tenue du local à poubelles :

Mois	Maison
août-23	TONNELIER
sept-23	INZERILLO
oct-23	SCHMITT
nov-23	CAMILLERI
déc-23	GIRINO
janv-24	BUONOMO
févr-24	GONIN
mars-24	JAMES
avr-24	SIMONET
mai-24	SAADAOU
juin-24	BEN MOHAMED
juil-24	DOZANCE
août-24	GUELI
sept-24	QUESNEL
oct-24	NICOSIA
nov-24	SELM
déc-24	TONNELIER
janv-25	INZERILLO
févr-25	SCHMITT
mars-25	CAMILLERI
avr-25	GIRINO
mai-25	BUONOMO
juin-25	GONIN
juil-25	JAMES
août-25	SIMONET

Il a été rappelé que les haies devaient être entretenues en respectant autant que possible une taille droite au niveau de la limite intérieure des bordures de trottoirs pour permettre afin de limiter le débordement de la repousse sur la chaussée.

Le budget total s'élève à 3209 euros pour l'exercice 2024/2025 soit **160 euros par lot** grâce à une redistribution de la trésorerie à hauteur de 50 euros par lot (210 euros initialement).

Le paiement prend effet à partir de la date d'envoi du courriel.

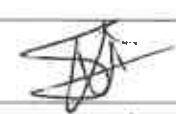
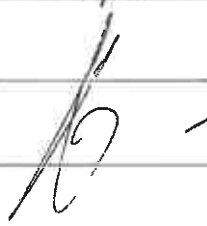
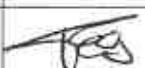
Le règlement s'effectue :

- Soit par chèque à l'ordre **SDC Lotissement Jeanne de LAVAL**
- Soit par virement **IBAN FR22 3000 2028 2100 0007 1975 X09**

BIC CRL YFRPP

Nous rappelons à tous, que le règlement prend effet à partir de la date d'envoi du courriel comme cela est précisé dans nos statuts : en l'occurrence nous avons jusqu'au 10/08/24 pour honorer notre cotisation.

FEUILLE D'EMARGEMENT**ASSEMBLEE GENERALE****LOTISSEMENT JEANNE DE LAVAL****26/27 JUIN 2024**

LOTS	PROPRIETAIRES	VOIX	PRESENTS	REPRESENTES
1	NICOSIA/LEVY	1		
2	JAMES	1		
3	SELMi	1		
4	LECAT/BUONOMANO	1		
5	GONIN	1		
6	CAMILLERI	1		
7	GIRINO	1		
8	GUELI	1		
9	BEN MOHAMED	1		
10	SAADAQUI	1		
11	QUESNEL/BRUNET	1		
12	SCHMITT	1		
13	SIMONET	1		
14	BARBAROUX	1		
15	BOUZIT/DOZANCE	1		

ASL « JEANNE DE LAVAL »
M. Frédéric BARBAROUX (président)
13, allée Jeanne de Laval - 13 127 VITROLLES

Vitrolles, le 26 juin 2024

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26/06/2024 DE L'ASL « JEANNE DE LAVAL »

Les membres de l'ASL « JEANNE DE LAVAL » convoqués régulièrement par leur président M. Frédéric BARBAROUX se sont réunis en Assemblée Générale le 26/06/2024, chez Monsieur Jérôme GUELI, à 18H30 pour délibérer sur l'ordre du jour prévu dans la convocation.

Après élargement de la feuille de présence, il en résulte que sont absents les membres suivants :

Soit 0... membres absents représentant 0.../...15

Sont donc présents ou représentés : 15... membres totalisant 15.../...15

Après élargement de la feuille de présence, l'examen de l'ordre du jour débute à 18.h.40

RESOLUTIONS

Conformément aux statuts de l'ASL «JEANNE DE LAVAL », l'assemblée générale sera présidée par le président du président en exercice : M. Frédéric BARBAROUX.

1°) ELECTION du / des SCRUTATEUR(S) DE SEANCE (Vote à la majorité des deux tiers)

Présentation des candidatures de M. GUELI.

Résolution :

L'assemblée générale élit M. GUELI en qualité de scrutateur de séance.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15

Vote(nt) POUR : 15 / 15

Abstention : 0 / 15

La décision recueillie 15 / 15, elle est acceptée/ ~~rejetée~~.

2°) ELECTION du SECRETAIRE DE SEANCE (Vote à la majorité des deux tiers)

Présentation des candidatures de M...SIMONET

Résolution :

L'assemblée générale élit M/Mme SIMONET en qualité de secrétaire de séance.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15

Vote(nt) POUR : 15 / 15

Abstention : 0 / 15

La décision recueillie 15 / 15, elle est acceptée/ ~~rejetée~~.

3°) ELECTION DU PRESIDENT DE L'ASL (Vote à la majorité des deux tiers)

Présentation des candidatures de M...BARBAROUX

Projet de résolution :

L'assemblée générale élit M/Mme BARBAROUX en qualité de Président.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15

Vote(nt) POUR : 15 / 15

Abstention : 0 / 15

La décision recueillie 15 / 15, elle est acceptée/ ~~rejetée~~.

4°) ELECTION DU SECRETAIRE DE L'ASL (Vote à la majorité des deux tiers)

Présentation des candidatures de M...SIMONET

Projet de résolution :

L'assemblée générale élit M/Mme SIMONET en qualité de secrétaire.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15

Vote(nt) POUR : 15 / 15

Abstention : 0 / 15

La décision recueille 15 / 15, elle est *acceptée/ ~~rejetée~~*.

5°) ELECTION DE LA TRESORIERE DE L'ASL pour un an (Vote à la majorité des deux tiers)

Présentation des candidatures de Mme.....GIRINO

Projet de résolution :

L'assemblée générale élit ~~M~~/Mme GIRINO..... en qualité de Président.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15

Vote(nt) POUR : 15 / 15

Abstention : 0 / 15

La décision recueille 15 / 15, elle est *acceptée/ ~~rejetée~~*.

6°) DECISION CONCERNANT LE RENOUELEMENT DE L'ADHESION A L'AFOPRO SI NECESSAIRE (Vote à la majorité des deux tiers)

Projet de résolution :

Afin d'aider le syndicat de l'ASL dans sa mission, l'Assemblée Générale décide d'adhérer à l'AFOPRO dont le montant annuel de cotisation est de 179 €.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15

Vote(nt) POUR : 15 / 15

Abstention : 0 / 15

La décision recueille 15 / 15, elle est *acceptée/ ~~rejetée~~*.

7°) DECISION A PRENDRE CONCERNANT LE BUDGET ALLOUE A LA POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUE (Vote à la majorité des deux tiers)

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir délibérée :

- Donne mandat au président de l'ASL pour souscrire une police d'assurance multirisque et ce, dans un montant maximum de **660 euros**.

- Convient que cette dépense sera intégrée dans le budget prévisionnel.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15

Vote(nt) POUR : 15 / 15

Abstention : 0 / 15

La décision recueillie 15 / 15, elle est acceptée/ ~~rejetée~~.

8°) DECISION A PRENDRE CONCERNANT LE BUDGET ALLOUE A LA POLICE D'ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE (Vote à la majorité des deux tiers)

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir délibéré :

- Donne mandat au président de l'ASL pour souscrire une police d'assurance protection juridique et ce, dans un montant maximum de **400 euros**.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15

Vote(nt) POUR : 15 / 15

Abstention : 0 / 15

La décision recueillie 15 / 15, elle est acceptée/ ~~rejetée~~.

9°) MONTANT A FIXER A PARTIR DUQUEL LE PRESIDENT DE L'ASL PROCEDERA A UNE CONSULTATION D'ENTREPRISE POUR MISE EN CONCURRENCE POUR TOUT MARCHÉ OU CONTRAT (Vote à la majorité des deux tiers)

Projet de résolution

L'assemblée générale décide de fixer à **700 €** le montant des marchés et contrats à partir duquel le président de l'ASL doit procéder à la consultation d'entreprise pour mise en concurrence pour tout marché ou contrat.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15
Vote(nt) POUR : 15 / 15
Abstention : 0 / 15

La décision recueille 15 / 15, elle est acceptée/ ~~rejetée~~.

10°) DECISION A PRENDRE CONCERNANT LA RECONDUCTION DE LA SOCIETE DE MONSIEUR NERI POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU LOTISSEMENT (Vote à la majorité des deux tiers)

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir délibéré :

Donne pouvoir au bureau pour faire exécuter le devis de la société de monsieur NERI par l'assemblée générale pour trois passages annuels.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15
Vote(nt) POUR : 15 / 15
Abstention : 0 / 15

La décision recueille 15 / 15, elle est acceptée/ ~~rejetée~~.

11°) DECISION A PRENDRE CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UNE SOMME DE 50 EUROS ALLOUEES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU SYNDIC BENEVOLE (Vote à la majorité des deux tiers)

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir délibéré :

Donne une somme de 50 euros pour les achats d'une cartouche d'encre et de papiers à imprimer.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15
Vote(nt) POUR : 15 / 15
Abstention : 0 / 15

La décision recueille 15 / 15, elle est acceptée/ ~~rejetée~~.

12°) DECISION A PRENDRE CONCERNANT LA RECONDUCTION DU ROULEMENT POUR LE NETTOYAGE DU LOCAL POUBELLE MENSUELLEMENT (Vote à la majorité des deux tiers)

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir délibéré :

Décide de renouveler le mode de rotation mensuel pour le nettoyage du local poubelle. Il s'agit de faire en sorte que 17 lots participent mensuellement au nettoyage à tour de rôle.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15

Vote(nt) POUR : 15 / 15

Abstention : 0 / 15

La décision recueille 15 / 15, elle est acceptée/ ~~rejetée~~.

13°) DECISION A PRENDRE CONCERNANT LE TRANSFERT DES VRD A LA MAIRIE DE VITROLLES CONCERNANT LES PARCELLES CADASTREES pour les sections AE-438, AE-428, AE-429, AE-437 pour un 1 euro symbolique (Vote à l'unanimité de tous les membres du lotissement qu'ils soient présents ou représentés)

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir délibéré :

Donne pouvoir au bureau de transférer à la mairie pour un euro symbolique les VRD (Voiries et Réseaux Divers).

Il s'agit de transférer à la mairie la gestion totale du lotissement avec la dissolution de l'ASL. Pour cela il faut l'unanimité des votes. Cette proposition de résolution fait suite à l'entretien du président avec le Maire début avril.

Vote(nt) CONTRE : 0 / 15

Vote(nt) POUR : 15 / 15

Abstention : 0 / 15

La décision recueille 15 / 15, elle est acceptée/ ~~rejetée~~.

dont 12 sous réserve du renouvellement de la clause du maintien de la barière piétons/vélos.

14°) LE BUDGET PREVISIONNEL POUR LA PERIODE DU 01/06/2024 AU 31/05/2025 (Vote à la majorité des deux tiers)

Projet de résolution :

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel détaillé par postes de dépenses, élaboré par le bureau de l'ASL, pour l'exercice du 01/06/2024 au 31/05/2025 pour un montant total de **3209 euros**. *(qui sera réévaluer lors de la tenue de l'assemblée générale en fonction de l'acceptation des différents devis).*

Les appels de fonds sont appelés annuellement en part égales et sont exigibles au 1^{er} jour de l'exercice concerné.

Les membres de l'ASL reconnaissent que le budget était joint à la convocation de la présente assemblée.

Les fonds sont exigibles une fois le compte rendu envoyé par courriel.

Vote(nt) CONTRE : **0** / **15**

Vote(nt) POUR : **15** / **15**

Abstention : **0** / **15**

La décision recueillie **15** / **15**, elle est acceptée/ ~~re~~ **re** ~~ce~~.

Questions ouvertes

- Rappel sur l'entretien des haies le long de la route.

LE PRESIDENT

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30

SIGNATURES

Président de séance – ~~Mme~~ / M. BARBARA

Scrutateur(s) – ~~Mme~~ / M. GUELI..... :

Secrétaire – ~~Mme~~ / M. SIMONET.

The block contains three handwritten signatures. The top signature is in black ink and is highly stylized, appearing to be 'BARBARA'. The middle signature is also in black ink and is less legible. The bottom signature is in blue ink and appears to be 'SIMONET'.